

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 28 Août 2019 à 20H 30

Etaient présents : Mmes et Mrs Gallet, Lenglet, Lefort, Fleury, Berre, Caron, Pastor, Letemple, Verheyde
Absents : Mmes Mrs Delplanque, Bruxelles
Monsieur Letemple est élu secrétaire

Avant l'Ordre du jour de la séance, Mme le Maire informe officiellement les membres du Conseil Municipal qu'elle ne se représentera pas aux suffrages des électeurs pour les prochaines élections municipales de Mars 2020. A l'issue de trente sept ans de vie municipale ; elle souhaite se consacrer à sa vie personnelle et familiale. Elle souligne l'excellente cohésion de l'équipe municipale qui n'a jamais failli malgré quelques dossiers difficiles dont la gestion des travaux de l'église et elle les remercie chaleureusement du travail accompli en commun et au service des Hautefeuillelois.

1) Fixation de la redevance pour occupation de la salle de tennis au sein de la Salle Polyvalente "Bernard Marcille"

Madame le Maire rappelle que le Club de tennis « Sports et Loisirs Heilly » utilise la salle de sports communale prêtée à titre gracieux. Compte tenu de l'augmentation des licenciés et des temps d'occupation pour les cours de tennis; Mme le Maire souhaite qu'au titre d'une certaine équité ; le Club de tennis de Heilly s'acquitte envers la commune d'une redevance financière annuelle liée au temps d'occupation de la salle. Après avoir entendu les explications et débattu ; le Conseil Municipal, après avoir délibéré, valide à l'unanimité cette proposition et fixe le montant de la présente redevance à 883,00€

2) Point d'étape sur le projet de construction du kiosque : l'étude de sol a été réalisée afin de prendre en compte le règlement du Plan de Prévention des Risques d'Inondations (PPRI), l'étude de structure est programmée. Le Permis de Construire sera déposé en Septembre.

3) Travaux à l'école : les travaux de mise en accessibilité sont programmés pendant les vacances de la Toussaint. Les piliers du préau seront remis en peinture. Six tables d'écoliers et cinq chaises seront remplacées. Changement du dispositif d'une chasse d'eau. Un tableau scolaire adapté aux solutions numériques de l'enseignement : TBI (tableau blanc interactif) et du matériel informatique ont été attribués par le SISCO.

4) Demande d'un administré concernant la sécurité routière

Mme le Maire informe de la réception le 14 août 2019 ; d'un courrier recommandé émanant d'un habitant de la rue de la Couture et cosigné par huit résidents. Ce courrier fait état du constat d'une vitesse excessive et d'une circulation à contre sens. Mme le Maire regrette le moyen de communication employé; à savoir un courrier recommandé alors que les Elus du village sont à l'écoute et au service et que le dialogue est toujours préférable.

Concernant le sens de circulation; des panneaux ont été posés début août. Concernant la vitesse; les véhicules circulant rue de la Couture sont en quasi totalité des résidents du secteur; de ce fait; il semble facile d'agir sur les usagers en infraction, une demande de contrôle de vitesse peut être faite auprès de la Gendarmerie de Corbie. Afin de renforcer la signalisation et l'attention des usagers; un panneau de **rappel 30** sera posé à l'entrée de la rue de la Couture. Le CM souhaite que ces mesures et le civisme de chacun permettront de remédier au sentiment d'insécurité ressenti. Mme le Maire fera un point de situation fin octobre.

5) Vente de bois issu de l'abattage d'arbres dangereux sur le site de l'étang loué à la Fédération de pêche.

Les demandes sont à faire auprès de Mme Lefort, le prix du stère est fixé à 5 euros. Afin de ne pas perturber les pêcheurs ; le débardage ne pourra se faire qu'à compter de la mi octobre

6) Réflexion sur l'installation de la fibre optique à la Mairie, Agence Postale et école : des devis seront demandés aux opérateurs (à suivre)

7) Délibérations diverses : Accord à l'unanimité du conseil municipal pour signature de la convention d'utilisation des chemins communaux et remise en état par la société Roquettes Frères

Voir point 1

8) Questions et informations diverses :

- Une mise en demeure afin de mettre en sécurité l'immeuble du 3/5/7 rue Sainte Anne a été adressée au propriétaire ainsi qu'un Arrêté réglementant la circulation a été adressé à la gendarmerie de Corbie et au service de la Préfecture de la Somme

- A l'occasion des journées du Patrimoine, les enfants de l'école sous la conduite d'Hubert Fleury iront à la découverte de l'Eglise inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques et du site de Saint Vincent.

- Opération Brioches les 12 et 13 octobre 2019, merci de réserver un bon accueil aux Bénévoles.

La séance est levée à 22H45

Le Maire, Bernadette Gallet

